



Eau Courant



Bulletin d'information

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche

Octobre 2012 - Volume 4, No 3



L'OBVRLY en action...

Était présent Les employés de l'OBVRLY ont participé à quelques événements depuis juin 2012. Ci-dessous, un bref aperçu :

● Forum 2012 de la Fondation des lacs et rivières du Canada le 17 septembre à St-Hyacinthe

Organisé par la Fondation des lacs et rivières du Canada, le Forum 2012 se voulait une journée de réflexion et d'échanges sur les différentes pratiques d'intervention et de protection des cours d'eau. Ce forum a permis aux participants d'en apprendre davantage sur les tendances mondiales en matière de protection de la qualité des cours d'eau, des nouvelles approches de remise en état, des études de cas ainsi que l'annonce de la mise sur pied d'un projet de mentorat environnemental.



● Rencontre d'Ouranos sur les changements climatiques le 18 septembre 2012 à Québec

Le consortium Ouranos a pour mission l'acquisition et le développement de connaissances sur les changements climatiques ainsi que leurs impacts. Ouranos se veut un outil qui vise à informer les décideurs sur l'évolution du climat afin de les orienter vers la mise en œuvre de stratégies d'adaptation locales et régionales. Axée sur la préparation de la prochaine génération de projets en ressources hydriques, cette journée avait pour objectif de faire l'état des connaissances et de réfléchir sur les stratégies possibles d'adaptation.

● 13^{ème} Rendez-vous des OBV à Rimouski du 25 au 27 octobre 2012

Organisé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), le Rendez-vous des Organismes de Bassins Versants (OBV) réunit les acteurs de l'eau des quatre coins du Québec. Cette rencontre permet généralement aux quarante OBV répartis à travers la province d'approfondir leur connaissance et également d'échanger sur l'ensemble des enjeux et projets liés à la gestion de l'eau en plus de recevoir des formations sur différentes thématiques.



SOMMAIRE	
L'OBVRLY en action...	1
Caractérisation des cours d'eau de la MRC de Maskinongé	2
Nouvelles du PDE	3
Des partenaires enrichis par leur expérience!	4
Portrait : Les milieux humides, une variété d'écosystèmes	6
Les maires appuient le nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs	7
Capsule : «Eau meilleur de ma connaissance!»	7

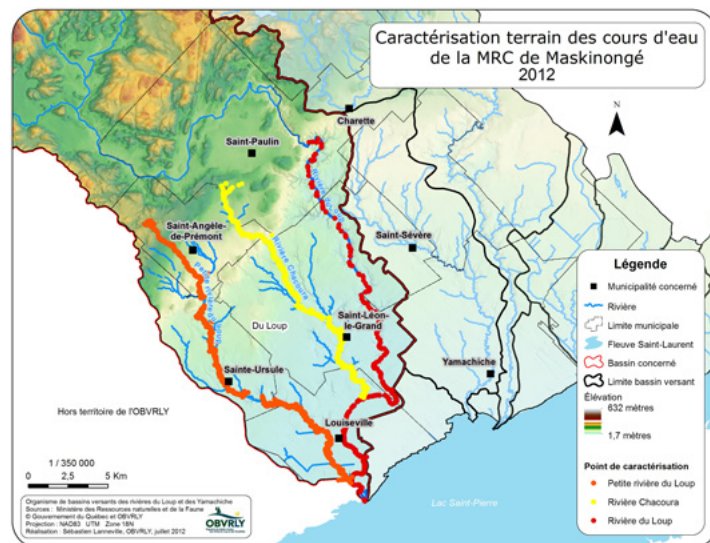


Caractérisation des cours d'eau de la MRC de Maskinongé

À l'été 2012, le projet de caractérisation des cours d'eau de la MRC de Maskinongé a été élaboré afin de relever les problématiques environnementales qui affectent l'écoulement naturel de l'eau dans ce secteur. La caractérisation est un travail d'observation qui vise à déterminer l'état actuel d'un cours d'eau et de cibler les types d'interventions qui pourraient être réalisées dans le futur afin d'améliorer son état actuel.

La Petite rivière du Loup, la rivière Chacoura et la partie aval de la rivière du Loup ont été caractérisés visuellement cet été entre les mois de mai et d'août. La carte ci-contre présente les emplacements caractérisés dans les 3 cours d'eau étudiés.

Précisons que la caractérisation s'est faite à l'aide d'un GPS, d'un appareil photo et de fiches techniques à remplir dans l'objectif de regrouper toute l'information dans une base de données. Il s'agissait, au cours de ce projet, de relever tous les phénomènes naturels et anthropiques susceptibles de nuire à l'écoulement de l'eau et de noter toutes transformations contenues à l'intérieur de la distance règlementaire de la bande riveraine.



Carte de localisation des différents lieux caractérisés dans les 3 cours d'eau étudiés.



Décrochement avec embâcle



Débris anthropiques



Embâcle : barrage de castors



Ponceau non conforme



Écluse (lac artificiel)



Bande riveraine non conforme

Ces informations nous renseigneront de façon plus précise sur l'état de santé des cours d'eau étudiés, afin d'offrir des solutions ciblées et aussi de sensibiliser les acteurs de l'eau en travaillant parallèlement au développement de mesures préventives.

Nouvelles du PDE

L'OBVRLY tient à informer ses partenaires et fidèles lecteurs que désormais, l'information relative au Plan directeur de l'eau (PDE) du Bulletin PDE sera disponible dans la toute récente section : **Nouvelles du PDE**.

Promouvoir la gouvernance participative sur son territoire d'intervention est une des missions clés de l'OBVRLY. C'est pourquoi, dans l'objectif de réaliser le plan d'action de son PDE en impliquant tous les acteurs, l'Organisme procèdera durant les prochaines semaines à des consultations semi-publiques et publiques dans les différents municipalités de son territoire d'intervention.

La **consultation** dite **semi-publique** est un processus à travers lequel l'OBVRLY interpelle exclusivement les **membres des conseils municipaux** et des **comités environnement** de son territoire. L'objectif étant de leur présenter le *PDE de la zone du Loup-Yamachiche*, les actions qui s'y rattachent et de créer un cadre propice à la réalisation de l'ensemble de la démarche de l'OBV. Il s'agit durant cet exercice de permettre aux différents acteurs municipaux de prendre connaissance de l'ensemble des actions du plan d'action du *PDE de la zone du Loup-Yamachiche* et de les classer par ordre de priorité de réalisation à la lumière de leur expertise et du cadre réglementaire d'application de chacune de celles-ci.

Tableau de la programmation du déroulement des consultations semi-publiques

Municipalités/villes	Dates
Sainte-Angèle-de-Prémont	24 septembre 2012
Saint-Sévère	1 ^{er} octobre 2012
Yamachiche	9 octobre 2012
Saint-Léon-le-Grand	10 octobre 2012
Saint-Étienne-des-Grès	15 octobre 2012
Saint-Boniface	16 octobre 2012
Saint-Alexis-des-Monts	22 octobre 2012
Sainte-Ursule	31 octobre 2012
Saint-Paulin	5 novembre 2012
Charette	19 novembre 2012
Saint-Élie-de-Caxton	3 décembre 2012
Saint-Barnabé	À déterminer
Louiseville	À déterminer
Trois-Rivières	À déterminer

Et si on sensibilisait les citoyens à la réutilisation de l'eau de pluie pour certains usages domestiques?

Vous avez une idée !
Des **consultations publiques** se dérouleront près de chez vous !

Pour y participer, visitez
www.obvrlly.ca

Des rendez-vous à ne pas manquer !



Pour information : Nathalie Sarault, directrice | 819 296 2330 | info@obvrlly.ca

La **consultation publique** s'adresse aux **citoyens** des municipalités situées sur le territoire de l'OBVRLY. Subséquente aux consultations semi-publiques, cette consultation, permettra aux citoyens de mieux comprendre les enjeux liés à l'eau et leur fournira tous les outils susceptibles d'améliorer leur niveau de connaissance. L'objectif étant d'intégrer chaque citoyen comme partie prenante active dans le processus de gestion intégrée de la ressource eau. Durant ces consultations, les actions du plan d'action du *PDE de la zone du Loup-Yamachiche* leur seront également présentées.

Photo ci-contre : Atelier de priorisation des actions du plan d'action du PDE durant une consultation semi-publique à Yamachiche



Des partenaires enrichis par leur expérience

Afin de renforcer les relations terrain avec ses partenaires et améliorer sa stratégie de communication, l'OBVRLY a récemment procédé à l'administration d'un questionnaire soumis à l'attention de certaines municipalités et organisations. *Eau Courant* présente les grandes lignes des informations obtenues par l'entremise de ces questionnaires. Le questionnaire a été distribué à diverses municipalités du territoire de l'OBVRLY. Saint-Alexis-des-Monts et Saint-Élie-de-Caxton sont les deux municipalités qui ont tenu à partager leur expérience.

Expérience de Saint-Alexis-des-Monts

1- Êtes-vous satisfait de la collaboration entre l'Organisme (OBVRLY) et votre municipalité?

Je suis très satisfait des travaux réalisés en partenariat avec l'OBVRLY

2- Depuis combien de temps travaillez-vous en collaboration avec l'Organisme?

À titre de représentant du secteur municipal, je collabore avec l'organisme depuis plus de 10 ans. Notre municipalité est partenaire depuis autant d'années.

3- Quels projets ou quelles études vous ont le plus marqués jusqu'à maintenant? Et pourquoi?

Nous sommes dans un processus continu d'évaluation de la qualité de l'eau sur notre territoire. Les caractérisations de bassins et les études de lacs sont les travaux les plus marquants réalisés en collaboration avec l'OBVRLY.

4- Est-ce que depuis cette collaboration, l'environnement a pris une place plus importante au sein de la municipalité? Croyez-vous que les études effectuées seront bénéfiques pour l'Organisme et la municipalité?

Les travaux réalisés nous servent pour la révision de notre plan d'urbanisme et l'actualisation de notre réglementation d'urbanisme. Nous sommes à développer une approche réglementaire par bassin versant.

5- Pensez-vous que la municipalité devrait poursuivre cette collaboration dans les années futures?

Il est important de continuer cette collaboration.

M. Louis Allard, responsable de l'aménagement et de l'urbanisme, répondant pour la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.



Expérience de Saint-Élie-de-Caxton

1- Êtes-vous satisfait de la collaboration entre l'Organisme (OBVRLY) et votre municipalité?

Oui

2- Depuis combien de temps travaillez-vous en collaboration avec l'Organisme?

4 ans

3- Quels projets ou quelles études vous ont le plus marqués jusqu'à maintenant? Et pourquoi?

Nous avons fait le suivi des principaux plans d'eau (phase 1, 2 et/ou 3 selon le cas) de notre municipalité; nous aborderons nos milieux humides l'an prochain. Ces travaux fournissent une base scientifique nécessaire pour « convaincre » un jour les autorités municipales d'aller plus loin (sans doute dans un plan d'action relié au PDE).

Voir : http://www.st-elie-de-caxton.com.sp017.alentus.com/milieuriverain/Conseil%20et%20outils/3012_suivi%20des%20lacs_juin_2011.pdf

Et <http://www.obvrly.ca/suivi.php>

4- Est-ce que depuis cette collaboration, l'environnement a pris une place plus importante au sein de la municipalité?

Je rencontre nos autorités municipales chaque année avec un plan d'action... Mais la réponse est toujours la même : l'argent nécessaire est placé dans d'autres priorités. Donc, on avance au niveau des données, mais peu au niveau de la mise en œuvre de mesures d'amélioration : fossés routiers, drainage, gestion des fosses septiques, suivi d'application des règlements et des « avis d'infraction », etc.



5- Croyez-vous que les études effectuées seront bénéfiques pour l'Organisme et la municipalité?

Comme mentionné précédemment, ces travaux fournissent une base scientifique pour « convaincre » les autorités municipales d'aller plus loin quand elles le décideront et à l'Organisme pour asseoir son PDE sur des données valables et actuelles.

6- Pensez-vous que la municipalité devrait poursuivre cette collaboration dans les années futures?

Bien sûr. Tout fonctionne depuis quatre ans. Par contre, il faudrait un conseiller (à la MRC et/ou municipalité) chargé du suivi des plans d'eau, plus de contraintes gouvernementales, ... La sensibilisation et le bénévolat a ses limites...

Les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des plans d'eau. La volonté du gouvernement du Québec de leur accorder une protection adéquate et minimale s'est concrétisée par l'adoption de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) le 22 décembre 1987 sur proposition du ministre de l'Environnement conformément à l'article 2.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2). La PPRLPI s'applique aux rives, au littoral et aux plaines inondables, que l'on soit en milieu urbain, de villégiature, forestier ou agricole. Cette politique donne un cadre normatif minimal ; elle n'exclut pas la possibilité pour les différentes autorités gouvernementales et municipales concernées, dans le cadre de leurs compétences respectives, d'adopter des mesures de protection supplémentaires pour répondre à des situations particulières.

Pourtant, 25 ans plus tard, malgré les nombreux guides de bonnes pratiques et les plans d'eau de plus en plus nombreux à se détériorer et/ou à être touchés par les algues bleu-vert, peu de municipalités osent exiger le respect de ce cadre minimal. Le temps de la sensibilisation est terminé. Les données obtenues sont éclairantes...

Il faut des moyens concrets pour que la gestion des plans d'eau assure le respect intégral du cadre normatif minimal nécessaire à leur pérennité !

M. Pierre Deshaies, conseiller en gestion du milieu riverain, répondant pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.



Portrait : les milieux humides, une variété d'écosystèmes

Les **milieux humides** sont des espaces saturés d'eau ou inondés pendant un temps suffisamment long pour influencer les composantes du sol et de la végétation. Durant les périodes d'inondation, les milieux humides sont semblables à des milieux aquatiques. Toutefois, durant les périodes de sécheresse, les milieux humides peuvent avoir l'apparence de milieux terrestres.

Les milieux humides font partie des espaces les plus productifs de la planète de part les interactions eau, sols, microorganismes, animaux et plantes qu'ils favorisent. À travers leur fonction et les ressources qu'ils abritent, ces milieux fournissent des biens et services écologiques essentiels aux citoyens parmi lesquels :

- Régulation des phénomènes naturels;
- Filtration de l'eau;
- Biodiversité;
- Production de ressources naturelles et fauniques;
- Activités récréotouristiques, éducatives et scientifiques;
- Qualité du paysage et patrimoine culturel.

En reconnaissant l'importance fondamentale de ces milieux pour l'environnement, il devient plus que majeur de les protéger contre leur dégradation et leur destruction. Voici quelques pistes de gestes susceptibles de favoriser leur maintien et leur intégrité écologique :

- Préserver l'écoulement de l'eau du milieu humide;
- Préserver les habitats essentiels des hautes terres et assurer une zone tampon assez large pour réduire les répercussions occasionnées par l'utilisation des sols environnants;
- Conserver les arbres morts et éviter de faucher les abords du milieu humide;
- Limiter les répercussions des activités de loisirs;
- Réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais pouvant affecter la qualité de l'eau;
- Éviter l'accès du bétail au milieu humide à l'aide de clôtures ou de plantations d'arbres et d'arbustes;
- Procéder à des coupes sélectives en dehors des périodes de nidification des oiseaux;

L'**étang**, le **marais**, le **marécage** et la **tourbière** forment les quatre principaux types de milieux humides.



Illustration à gauche d'un milieu humide de type *étang*.

Illustration à droite d'un milieu humide de type *marais*.



Illustration à gauche d'un milieu humide de type *marécage*.



Illustration à droite d'un milieu humide de type *tourbière*.



La conservation des milieux humides a également fait l'objet d'une **étude réalisée en 2011 par l'OBVRLY**. Cette étude consistait à inventorier et à évaluer les milieux humides présents dans le secteur laurentien du bassin versant de la rivière du Loup, à l'exception des territoires de la Réserve faunique de Mastigouche. Ce projet a permis de classer ces milieux (étangs, marais, marécages et tourbières) et de leur attribuer un indice de qualité de l'habitat (IQH).



Les maires appuient le nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs



Les maires de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent ont exprimé leur appui à la nouvelle version de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs. Le nouvel Accord visait à redéfinir son cadre d'application en y introduisant une plus grande emphase sur les actions à apporter sur le terrain et les résultats. Le nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent a été ratifié par les gouvernements du Canada et des États-Unis lors d'une cérémonie tenue le 7 septembre 2012 à l'ambassade du Canada à Washington. Créé en 1972 et mis à jour pour la dernière fois en 1987, cet Accord a été créé à un moment où la qualité de l'eau du bassin des Grands Lacs était plus que problématique.

L'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs forme un cadre d'application des politiques de protection de la ressource hydrique entre les États-Unis et le Canada. Précisons également que les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont les maires, mairesses et présidents de conseil dont le mandat est d'œuvrer à la protection, la restauration et la promotion du bassin versant des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Accédez à l'information complète en cliquant sur le lien suivant :

http://www.glsclcities.org/news/news/CDP_2012_Maires%20appuient%20nouvel%20accord%20qualite%20eau%20GL.pdf

Capsule «Eau meilleur de ma connaissance!»

La nouvelle capsule « Eau meilleur de ma connaissance ! », met à l'épreuve vos connaissances en gestion intégrée de l'eau à chaque parution du bulletin *Eau Courant* de l'OBVRLY. Êtes-vous prêts!

Saviez-vous que...

Le **PDE** de l'OBVRLY contient **53 actions** dans son plan d'action dont **34** concernent l'**amélioration de la Qualité de l'eau**, **3** la **Quantité d'eau**, **11** la **Sécurité de la population** et **5** la **préservation des Écosystèmes**.

Visitez le
www.obvrly.ca
pour en savoir +



Pour nous joindre

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

143, rue Notre-Dame
Yamachiche, QC
G0X 3L0

Téléphone : (819) 296-2330

Télécopieur : (819) 296-2331

Adresse électronique : info@obvrlly.ca

Site Web : www.obvrlly.ca



Organisme de bassins versants
des rivières du Loup et des Yamachiche

*Accédez à l'avant-dernier No du
bulletin Eau Courant en 1 clic !*



Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec

L'OBVRLY tient à remercier le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour son soutien financier nécessaire au fonctionnement de l'Organisme.



Ceux et celles qui désirent faire partie de la liste d'envoi électronique du bulletin d'information, veuillez nous faire parvenir votre adresse électronique à info@obvrlly.ca.

Réalisation et rédaction : Wisi Ossavu, Agent de communication et de sensibilisation OBVRLY

Révision : Nathalie Sarault, directrice OBVRLY

